

BARRIER Jean-Claude

QUELQUES PROPOSITIONS
POUR UNE DEFINITION ET UNE TYPOLOGIE
DES OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT *

Les opérations de développement se présentent sous des formes les plus variées que pourrait traduire *une typologie descriptive* toujours ouverte à d'autres termes. Les appellations qu'elles reçoivent, soulignent tour à tour : — *leur aspect technique* : complexes agro-industriels, périmètres aménagés, diffusion de la culture attelée, vulgarisation agricole, etc. . . ; — *la méthodologie utilisée* : animation rurale, développement communautaire, mouvement coopératif, communes populaires, etc. . . ; — ou bien, *le caractère sectoriel ou polyvalent* de l'intervention : opération de riziculture, société du cacao, etc. . . ou, opération « intégrée », société de développement, etc. . . N'y aurait-il pas, cependant, à travers toutes ces réalisations multiformes, quelques caractéristiques communes qui en autoriseraient une définition plus précise ? On peut penser d'autre part que, vu la multiplication de ces opérations dans la phase actuelle de construction nationale, une telle définition ne manquera pas d'avoir un lien très étroit avec le processus de consolidation des nouveaux Etats du Tiers monde.

Les opérations de développement visent la transformation des milieux ruraux afin d'augmenter, en qualité et en quantité, les productions de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage. Elles s'ajoutent à l'action permanente des services techniques qui relèvent des divers ministères et qui encadrent déjà les populations. On peut donc les considérer comme *ponctuelles*, ou du moins *localisées*, par rapport à l'organigramme des services techniques qui couvrent l'espace national en répétant grosso-modo celui de l'administration territoriale. La focalisation d'une opération sur un espace donné va permettre la concentration des investissements. Ces opérations, en effet, mettent en œuvre des moyens techniques et financiers importants : renforcement de l'encadrement technique des populations, réalisation d'infrastructures, début d'industrialisation. Elles

* Cette étude a été rédigée en vue d'animer un groupe de travail interne à l'O.R.S.T.O.M. Il va de soi que les opinions que nous émettons n'engagent que nous.

27 OCT. 1983

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 3557

Cote B

sont autant de coups de butoir dans un programme dit de « modernisation ». Il s'agit d'accélérer des changements induits de l'extérieur et déjà en cours dans les milieux ruraux.

On se plaît à imaginer que cet apport technologique aurait pu contribuer à l'amélioration des productions locales pré-existantes à la colonisation. En fait, les cultures vivrières n'en profitent qu'incidemment. D'ailleurs, pour celles-ci, la science de l'agronome formé à l'école européenne reste trop souvent au niveau de généralités étrangères à l'expérience concrète, donc particulière, du paysan. Elle reste, en outre, enfermée dans une approche disciplinaire trop limitée pour pouvoir appréhender les aspects socio-géographiques d'un terroir, et non le seul fonctionnement des plantes selon les qualités des sols et les pratiques culturelles. L'apport technologique vise essentiellement l'introduction et la diffusion de nouvelles cultures, la commercialisation à grande échelle de produits qui étaient jusqu'alors surtout auto-consommés, et l'amorce d'une première transformation industrielle des produits obtenus pour faciliter leur transport ou pour les besoins du marché intérieur. Nous assistons donc, non pas tant à un perfectionnement des activités économiques qu'à leur réorientation. Les activités économiques devront désormais répondre à des besoins extérieurs : approvisionnement en matières premières des pays industrialisés, alimentation de la main-d'œuvre salariée et, par extension, des milieux urbains nationaux qui deviennent consommateurs d'aliments de base non produits localement tels que le riz et la farine de blé dans beaucoup de pays africains. Elles relèvent donc de la logique du capitalisme (privé ou d'Etat) qui implique une division internationale du travail et l'insertion de tous les milieux ruraux dans une économie marchande généralisée. C'est une telle logique qui pèse, depuis l'économie de traite, entre autres sur les milieux ruraux africains, et qui se trouve accélérée par ces opérations de développement.

L'initiative de cette accélération appartient au pouvoir politique : administrations coloniales, puis appareils étatiques issus de la décolonisation. Le lien est en effet très étroit entre la survie des nouveaux Etats sous leur forme actuelle et l'augmentation des exportations, le second terme conditionnant le premier. Ce lien s'est noué au début du XX^e siècle : le coût d'une administration coloniale ne se justifiait aux yeux des populations métropolitaines que si cette entreprise favorisait l'approvisionnement de l'Europe, et à la condition qu'elle soit au maximum auto-financée par les

populations locales. Dans les régions qui offraient le moins de prise aux spéculations coloniales, l'*Indirect Rule* était finalement une mesure d'économie. Une autre alternative consistait dans le lancement d'une culture d'exportation imposée¹.

Les nouveaux États africains et malgache font appel à l'aide extérieure des pays industrialisés pour obtenir les moyens de leurs politiques économiques. De là, l'écllosion de multiples organismes qui se disent spécialisés dans les politiques de développement et qui proposent leurs services, et parallèlement, la mise sur pied d'institutions financières et bancaires dites de coopération. Il s'ensuit que les promoteurs des opérations de développement représentent, en premier, *les intérêts des appareils étatiques* hérités de la colonisation, ainsi que ceux du *capital* (privé ou d'État). Il n'est pas indifférent de situer ces acteurs face aux milieux ruraux concernés par leurs interventions.

Nous verrons, dans une première partie, comment la grande diversité des opérations de développement n'est, en fait, qu'apparente puisque toutes relèvent d'une même problématique inscrite dans la relation que les appareils étatiques entretiennent avec les communautés rurales, dans le contexte d'une économie dominée par le capitalisme. Après avoir ainsi défini les opérations de développement par l'impact du capitalisme sur les milieux ruraux du Tiers monde dans la phase contemporaine de la construction nationale des nouveaux États, nous proposerons que l'analyse sociologique se fasse plus attentive aux *réactions des milieux ruraux* concernés. Or, la plupart des typologies existantes ont tendance à traiter essentiellement des modalités de l'intervention indépendamment des réactions qu'elle suscite.

Afin de mieux appréhender ces réactions qui, en définitive, décideront en grande partie du sort réservé aux interventions, nous émettrons, dans la dernière partie de ce texte, quelques propositions méthodologiques relatives à une classification des opérations de développement selon la position socio-géographique qu'elles occupent

¹Le paradoxe de ces cultures imposées était qu'elles ne profitaient ni au producteur (le prix d'achat au producteur étant très bas), ni à l'acheteur (la France par exemple achetait le coton tchadien à un cours plus élevé que les cours mondiaux). Elles profitaient aux intermédiaires: l'entreprise privée qui avait le monopole de la transformation et de la commercialisation du produit, l'administration qui pouvait enfin percevoir l'impôt en argent !

par rapport aux sociétés locales. Nous traiterons successivement, dans cette optique, des entreprises créatrices d'un marché de travail que sont les complexes agro-industriels, des opérations de colonisation agricole, et enfin du remodelage des communautés rurales. Nous illustrerons nos propos par des exemples camerounais que nous connaissons par nos travaux personnels, mais aussi par des exemples malgaches et africains en général.

*
**

Appareils étatiques et communautés rurales

Les appareils étatiques hérités de la colonisation coûtent chers aux sociétés locales qu'ils dominent. Cette critique est généralement perçue sous sa dimension morale. Elle évoque immédiatement les dépenses ostentatoires des nouveaux Etats et la corruption de leurs fonctionnaires qui monnaient leurs services. Elle rejoint la dénonciation des cours royales luxueuses, au nom d'une économie qui se voudrait rationnelle en écartant toute consommation liée au prestige social. Ce faisant, elle masque la nature même du pouvoir politique en suggérant que ce dernier puisse être — si les agents étaient honnêtes et consciencieux — une entreprise distributrice de services, selon les besoins de la collectivité et en se maintenant au dessus des intérêts particuliers, pour assurer l'ordre social et un développement économique dont tous profiteraient à égalité. L'utopie communiste du XIX^e siècle allait jusqu'à envisager la dissolution spontanée de l'Etat prolétarien dès lors que la production répondrait aux besoins de tous.

En fait, tout pouvoir politique vise à se maintenir et à renforcer sa position *dominante*. Pour avoir les moyens de ses stratégies tant internes qu'externes, il détourne à son profit une partie du surproduit dégagé par les activités économiques. Il faut donc s'attendre à ce que le pouvoir politique exerce des *contraintes* sur les populations qu'il contrôle afin d'augmenter ce surproduit et de procéder à son accumulation. Un tel procès est inhérent à tout pouvoir politique. Cependant la contrainte variera selon le type de structure politique. Il serait certainement du plus grand intérêt de reprendre le débat ouvert au XVII^e et XVIII^e siècles par Montesquieu et Rousseau, entre le citoyen, le législateur et le pouvoir politique, avec des exemples du Tiers monde aujourd'hui mieux

connus. Sans nul doute, le recours à ces exemples permettrait une analyse comparative entre formes étatiques et acéphales, et concluerait à une contrainte moindre pour ces dernières, bien que cette notion de contrainte ait un contenu en partie subjectif et soit donc difficilement manipulable.

Lorsque le pouvoir politique émane de l'organisation lignagère elle-même, l'appareil politique est réduit au minimum puisque ce sont les « aînés » de lignage qui assument directement ce pouvoir. Il en est de même des chefferies qui sont liées au lignage fondateur du village ou qui circulent entre les divers groupes de parenté : les stratégies y restent encore parties prenantes des rapports inter-lignagers. Pour d'autres chefferies, au contraire, qui sont des communautés résidentielles ancrées sur des territoires nettement délimités, l'appartenance ne se définit plus en termes de parenté mais directement en termes politiques en référence à un pouvoir centralisé lequel est un dénominateur commun aux différents groupes de parenté, en quelque sorte au dessus d'eux. Apparaissent alors des serviteurs et des réseaux de clients qu'il faut rétribuer d'une manière ou d'une autre. Dans le cas du royaume et de l'Etat, il y a encadrement systématique et uniforme de la population par une administration territoriale dépendant directement d'un Gouvernement, et l'entretien de forces permanentes de répression (armée, police, etc. . .).

Le modèle dont ont hérité les nouveaux Etats africains et malgache au terme du procès de décolonisation, se caractérise par une dépendance directe de l'administration territoriale du pouvoir central par le biais d'une structure pyramidale. L'Etat n'est pas un phénomène nouveau pour les sociétés africaines. Les historiens ont amplement prouvé son existence à l'époque précoloniale. Ce qui est nouveau, c'est que les résistances qui freinaient l'élaboration des structures étatiques ou qui minaient ces édifices lorsqu'ils étaient constitués, ont été submergées par la colonisation et sont la cible des nouveaux pouvoirs. L'histoire africaine montre, par exemple, comment la plupart des sociétés ont cherché à faire l'économie d'une structure étatique chaque fois qu'elles le pouvaient² ; le cas ex-

² Nous voulons dire par là que le passage à une forme étatique suppose que de fortes contraintes (politiques, militaires, démographiques ou économiques) se soient exercées sur les populations et aient été utilisées au profit d'un groupe dominant.

trême étant la fuite dans une zone refuge pour échapper à la domination d'un pouvoir conquérant³.

Il est certain que la mise en place des appareils étatiques qui se sont substitués aux administrations coloniales, pèse lourdement sur les sociétés locales. En effet, à la réalisation d'infrastructures liées aux spéculations économiques, s'ajoutent celles qui visent l'encadrement des populations en vue de les contrôler : routes pour intégrer les populations frontalières dans l'espace national, multiplication des unités administratives, organisation des forces de répression, etc. . . D'autre part, les nouveaux Etats engagent des dépenses dites de prestige mais qui sont, en fait, l'acquisition des symboles de l'autorité nationale par imitation du modèle européen.

Pour faire face à ces dépenses, les Etats perçoivent des impôts directs et indirects, prélèvent des droits de douane à la sortie et à l'entrée du territoire national, et utilisent les caisses de stabilisation des produits agricoles d'exportation qui, en période de hausse des cours mondiaux, jouent le rôle d'organismes de crédit au service de l'Etat⁴. Toutes ces recettes reposent sur les exportations qui sont limitées, dans de nombreux pays du Tiers monde, à celles de produits agricoles. De là, le souci qu'ont ces pays de développer le plus rapidement possible leurs cultures d'exportation.

On pourrait imaginer un prélèvement, par l'Etat, en denrées et produits bruts et en prestations de travail. Les royaumes africains précoloniaux et les pouvoirs européens au début de la colonisation n'ont pas été sans utiliser ces moyens. Mais, très vite, l'administration coloniale chercha à obtenir l'équivalent en numéraires. On conçoit que la collecte des produits vivriers pour ravitailler les premiers postes administratifs et le recrutement d'une main-d'œuvre à faible rendement pour la réalisation des infrastructures (routes et bâtiments) aient constitué un système trop encombrant, en partie d'ailleurs parce qu'il était organisé par un pouvoir étranger. Il fallait donc introduire des cultures d'exportation et les imposer là où elles n'étaient pas rentables⁵, afin que l'impôt puisse être

³ Voir par exemple le cas des Matakam du Nord du Cameroun d'après J.Y. MARTIN, 1970.

⁴ Il faut aussi signaler, dans la panoplie des pouvoirs publics, les timbres fiscaux qui accompagnent systématiquement tout papier ou dossier administratif, les cotisations qui sont organisées par exemple lors des tournées préfectorales, etc. . . ; l'emprunt national obligatoire qui a été expérimenté au Tchad, etc. . .

⁵ Ce fut le cas de l'introduction du coton au Tchad et en Haute-Volta.

payé en numéraires. Il était par ailleurs souhaitable que les indigènes puissent acheter des biens de consommation européens vendus par les grandes firmes commerciales⁶.

Les pays industrialisés, qui ont été les instigateurs de cette politique économique, participent activement à sa prolongation. Il s'agit pour eux d'assurer leur approvisionnement en produits tropicaux à des cours mondiaux très bas, d'augmenter la qualité de ces produits, de soutenir les nouveaux États qui sont leurs partenaires commerciaux, et d'offrir un débouché à leurs biens d'équipement et à leurs services techniques. Les nouvelles méthodes culturales préconisées dans le cadre des opérations qui visent l'augmentation quantitative et qualitative de la production agricole, s'accompagnent de la diffusion d'engrais, de matériels agricoles, de biens d'équipement pour la réalisation des infrastructures, de services techniques, de crédits bancaires, que seuls les pays industrialisés sont en mesure de fournir.

Un appareil étatique ne fonctionne évidemment pas indépendamment des *acteurs sociaux*. Une bourgeoisie administrative formée par le système scolaire colonial, l'utilise selon ses propres intérêts. Son niveau de consommation dépend en majeure partie d'une rémunération sous forme de salaires, et donc des recettes de l'État, et en définitive de la production des milieux ruraux. Il en est de même de son approvisionnement en vivres : cette bourgeoisie citadine dépend toujours de ces milieux ruraux. Elle se situe comme clientèle privilégiée des opérations rizicoles, des complexes agro-industriels de blé et de sucre et des programmes de développement des cultures vivrières autour des villes.

Il s'avère que les intérêts des citadins et ceux des ruraux sont en partie antagonistes. En période de hausse des prix, les caisses de stabilisation des prix agricoles maintiennent les prix d'achat aux producteurs à un niveau encore plus bas que celui déjà imposé par les cours mondiaux. En plus, les mercuriales cherchent à freiner toute spéculation sur les produits vivriers en imposant des prix dérisoires. La bourgeoisie administrative et citadine se retrouve finalement en position dominante dans un rapport d'exploitation des milieux ruraux. Elle tend à former une véritable *classe sociale*.

⁶ Les premières transactions se firent par troc : biens de consommation européens contre produits tropicaux d'exportation.

Issus des milieux ruraux, les fonctionnaires ne constituent pas un corps indéfiniment extensible car toute inflation bureaucratique suppose une augmentation correspondante de la masse salariale. Or le personnel des administrations est déjà pléthorique et les emplois disponibles se font rares. Dans ces conditions, les fonctionnaires ne peuvent plus jouer le rôle de relai en milieu urbain vis-à-vis de leur communauté d'origine. D'autre part, les diplômes obtenus à l'école correspondent de moins en moins à un droit d'entrée dans l'appareil étatique. Déjà des tentatives de ruralisation de l'enseignement essaient de détourner le flux des scolaires du milieu urbain. Il faut donc s'attendre à ce que la bourgeoisie administrative se ferme progressivement aux milieux ruraux et réponde alors à la définition d'une classe sociale.

Certes, dans la phase actuelle les solidarités ethniques sont encore largement utilisées par les fonctionnaires. La situation matrimoniale de ces derniers dépend souvent de leur milieu d'origine, et la compétition à l'intérieur des sphères dirigeantes se traduit fréquemment en termes interethniques. Cependant, on peut penser que les fonctionnaires, à commencer par les hauts-fonctionnaires, ne manqueront pas de se découvrir de plus en plus solidaires face à la pression des milieux ruraux ; que leur relations matrimoniales se diversifieront ; enfin que leurs enfants prendront des distances vis-à-vis des cultures ethniques. Déjà, les enfants de cette bourgeoisie administrative bénéficient de multiples avantages au cours de leur scolarisation : écoles urbaines mieux équipées, logements plus confortables où ils peuvent lire et écrire, français parlé en famille, etc... En plus, les relations paternelles joueront en leur faveur à leur sortie de l'école. Nous retrouvons là les « héritiers » de Bourdieu et Passeron. La bourgeoisie nationale apparaît donc, en perspective, comme une véritable classe sociale en formation capable de se reproduire dans un rapport d'exploitation des milieux ruraux. L'idéologie du développement national, où les masses laborieuses sont conviées à seconder les efforts de l'État, masque un tel rapport.

La survie des appareils étatiques étant problématique, du moins en plusieurs endroits et sous leur forme actuelle, — vu les faibles ressources de certains pays —, les bourgeoisies nationales ont préféré se lancer dans un programme d'augmentation rapide des productions exportables, à coups d'opérations de développement, plutôt que d'alléger au maximum les structures politiques et ad-

ministratives, cette seconde alternative impliquant leur suicide en tant que classe sociale en formation.

Cette dépendance de la bourgeoisie administrative vis-à-vis des cultures d'exportation et du problème de l'approvisionnement des milieux urbains nationaux, prolonge et même renforce sa dépendance par rapport aux pays industrialisés. Il convient de constater à ce propos que le changement de partenaire concret ne modifie nullement cette situation puisque les bourgeoisies administratives auront toujours à faire à des pays industrialisés tant qu'elles maintiendront cette relation privilégiée avec l'extérieur. On aboutit donc à une *alliance* de cette bourgeoisie avec le capital étranger. Cependant cette alliance est ambiguë car les intérêts des nouveaux États ne sont pas sans entrer en conflit avec ceux des pays industrialisés. Il s'agit en effet de tirer le profit maximum des exportations d'où la nationalisation des circuits commerciaux de collecte des produits exportés, la pratique de tarifs douaniers élevés, et la revendication d'une hausse des cours mondiaux. Les pays du Tiers monde mettent également à profit la compétition politique qui sévit entre les diverses aides extérieures. Celles-ci hésitent d'autant moins à intervenir que l'abstention des uns stimule l'impérialisme des autres.

Mis en place par le pouvoir colonial, les appareils étatiques du Tiers monde restent extérieurs aux sociétés locales qu'ils encadrent. La capture du surproduit sous la forme de l'impôt s'effectue directement à la base, au niveau des circonscriptions administratives, et ne passe pas par les représentants politiques des sociétés traditionnelles. Ces derniers se trouvent, en général, écartés de la perception des impôts et au mieux relégués au rang de subalternes de l'administration.

Il n'y a pas articulation de l'État et des sociétés locales, mais *négarion* de l'existence de ces dernières au niveau de l'idéologie officielle, et dans la pratique, travail de sape des institutions traditionnelles qui subsistent encore. Cette stratégie alimente les discours officiels où sont dénoncés les particularismes locaux, porteurs en germe du « tribalisme » et de sa logique sécessionniste. Ces discours visent à faire naître un sentiment national coïncidant exclusivement avec le nouveau cadre étatique. Ils nient à la fois le caractère artificiel et l'extériorité des États issus de la décolonisation, ainsi que la réalité d'autres groupes d'appartenance politique : les ethnies.

Cette négation des sociétés locales ne peut que rendre plus autoritaires les méthodes d'intervention. Dans le meilleur des cas, le dialogue s'engage avec des « producteurs » intéressés par le programme d'intervention, mais jamais avec les responsables politiques traditionnels des communautés rurales, en dehors bien sûr de quelques contacts diplomatiques pour éviter une opposition ouverte de ces derniers. On cherchera des « leaders », des « interlocuteurs valables », « des délégués de village », parmi les collaborateurs au projet. Les opposants quant à eux, se heurteront à l'appareil juridique qui accompagne les opérations de développement⁷ : nouvelle législation foncière qui autorise la mainmise sur des terres qui relevaient jusqu'alors des autorités coutumières, monopole des circuits de commercialisation des produits d'exportation, direction de l'encadrement technique, etc... L'intervention est organisée et imposée de l'extérieur. Elle s'adresse à des individus tous égaux devant l'Etat. Elle n'implique en principe aucune relation *contractuelle* et donc négociable avec les communautés rurales traditionnelles.

L'Etat traite directement avec des individus et non avec des communautés rurales. Ces individus sont dépouillés de leur personnalité culturelle et de leur statut social. Ils sont considérés exclusivement comme *producteurs* et invités à former des groupements professionnels. Dans les zones d'intervention, on dégage des « paysans modèles » en attendant d'eux un effet d'entraînement. Les migrants, que l'on croit rendus « malléables » par la distance qui les sépare de leur société d'origine, représentent une clientèle de choix pour les opérations de développement, lesquelles les attirent dans les zones de colonisation agricole en leur proposant un accès à la terre hors des contraintes des droits fonciers coutumiers et assorti d'une aide technique.

La plupart des interventions étatiques sont donc *dirigistes*. Elles visent à orienter les calculs économiques des villageois vers la recherche du profit monétaire maximum par le développement des productions commercialisables et l'élargissement des facteurs de production. Les investissements effectués hors de l'appareil productif sont dénoncés comme *irrationnels* et entrent dans la catégorie des blocages socio-culturels au développement. C'est pourquoi, la

⁷ G. ROY, *La société malgache d'aménagement de la Sakav (SOMASAK). Bilan de 4 années d'action*, Tananarive, ORSTOM, 1965, 182 p. multigr.

plupart des interventions se présentent sous la forme d'un programme de *modernisation* qui touche, non seulement au niveau économique, mais à l'ensemble des données socio-culturelles. En cela, les opérations de développement complètent l'effort d'acculturation entrepris par la scolarisation de masse : il s'agit de former le citoyen producteur.

Le savoir acquis à l'école, qui est censé conduire à l'utilisation des techniques modernes, s'accompagne d'une idéologie de type démocratique : l'égalité des chances au départ et l'effort individuel effaceront les stratifications traditionnelles des sociétés locales, au profit d'une nouvelle stratification basée sur le travail individuel et la participation aux objectifs définis par le Gouvernement.

Le développement des cultures d'exportation n'est pas sans modifier profondément les terroirs des communautés rurales. Les cultures vivrières en subissent la concurrence : moins de superficie et moins de temps de travail leur sont consacrés. D'autre part, les cultures d'exportation justifient l'appropriation individuelle des terres par leur caractère pérenne, — ce sont souvent des arbres —, et par les pratiques culturales adoptées : désouchage rendu nécessaire par la culture attelée, réseau de digues et de canaux pour la préparation d'un champ de riz irrigué, etc. . . Le changement pourra même être plus radical dans le cadre de certaines opérations de développement, lorsque celles-ci entreprennent un réaménagement partiel ou total du terroir afin que les exploitations agricoles répondent aux normes européennes choisies comme référence par les promoteurs de ces opérations.

Il arrive que ces interventions aboutissent à une situation de *quasi-salariat* où le producteur ne se définit plus par son appartenance à une communauté particulière mais par rapport à sa place dans un mode de production où il a perdu toute initiative. Divers facteurs de production lui sont désormais fournis par les services techniques : lot aménagé, semences et plants sélectionnés, outils agricoles, méthodes culturales, calendrier agricole, etc. . . ; et il revend sa production, selon un prix fixe, à un organisme qui monopolise la commercialisation. Cette situation de quasi-salariat est particulièrement manifeste lorsque les colons agricoles sont soumis aux normes d'un cahier des charges.

Trois caractéristiques principales des Etats issus de la décolonisation ont été constatées dans cette brève analyse où nous avons

inséré les opérations de développement dans le type de relation que l'appareil étatique impose aux communautés rurales :

1. L'appareil étatique est accaparé par une bourgeoisie administrative qui se constitue en classe sociale, et qui donc utilise cet appareil selon ses propres intérêts de classe. Le poids de l'Etat sur les communautés rurales s'en trouve fortement accentué notamment par des opérations de développement dont l'objectif premier est d'élargir rapidement les bases matérielles des nouveaux Etats.

2. Les nouveaux Etats sont dépendants vis-à-vis des pays industrialisés, et les bourgeoisies administratives, par leur alliance (bien qu'ambiguë) avec le capital étranger, servent en définitive d'intermédiaires. Les opérations de développement accélèrent l'insertion des sociétés locales dans une économie d'échange généralisée et une division internationale du travail.

3. Ces nouveaux Etats restent extérieurs aux sociétés locales qu'ils englobent. Les interventions adoptent une méthodologie le plus souvent autoritaire et s'adressent directement à des individus indépendamment de leur appartenance à une communauté rurale particulière. Les programmes visent une transformation globale des milieux ruraux où les individus seraient libérés des blocages socio-culturels inhérents aux sociétés dites traditionnelles. En cela, les opérations de développement rejoignent tout à fait la politique assimilationniste inaugurée par la colonisation.

Les opérations de développement rendent compte de la dynamique propre aux structures étatiques mises en place par la colonisation. Elles s'inscrivent dans une politique volontariste de développement économique au profit d'une classe au pouvoir, mais elles se heurtent dans leur réalisation concrète à des communautés rurales qui, elles, ne procèdent pas forcément aux mêmes calculs économiques.

Face à ces interventions extérieures venues « d'en haut », et pour la plupart menées de façon autoritaire, les communautés rurales réagissent. Elles peuvent se sentir menacées en tant que communauté et faire jouer alors leur cohésion interne. Pour certaines, il y aura réactivation d'un réflexe acquis au cours d'une longue histoire de lutte contre les dominations étrangères⁸. Pour d'autres, les réactions pourront être multiples selon les divers groupes et catégories sociales, chacun cherchant à utiliser ou à détourner à

⁸ Cfr le cas des Matakam que nous avons déjà évoqué précédemment.

son profit les nouvelles dispositions introduites par l'opération de développement. Les groupes et catégories dominants dans la stratification sociale traditionnelle essaient de perpétuer leur domination, mais d'autres acteurs sociaux sont également à l'affût des situations nouvelles pour opérer leur promotion économique et politique. La communauté rurale ne présente plus, dans ce cas, un front uni et ses membres ne sont plus unanimes dans le rejet de l'intervention ; par contre, celle-ci se trouve engluée dans le jeu social souvent très loin des objectifs officiels de l'opération. Il va sans dire qu'une telle *manipulation* redonne une certaine initiative aux communautés rurales. La situation devient d'une complexité extrême lorsqu'interviennent des rapports interethniques, par exemple, à la suite de mouvements migratoires.

Ces multiples stratégies locales ne sont évidemment pas conformes au schéma préétabli du déroulement de l'opération et sont mises au compte des blocages socioculturels. La seule concession qui est faite est un affinement de la méthodologie d'approche dont l'animation rurale représente le stade le plus élaboré, mais le type même de la relation Etat-communautés rurales n'est jamais remis en question.

La littérature actuelle qui traite des opérations de développement sous-estime en général ces stratégies locales. Or le récit des seules modalités d'intervention n'équivaut nullement à une présentation des faits sociaux qui naissent de ces entreprises. En particulier, il nous faut faire entrer aussi les réactions des milieux ruraux dans tout essai typologique. Avant d'émettre quelques propositions personnelles, nous présentons trois approches typologiques parmi d'autres, qui s'inscrivent dans cette problématique de la relation de l'appareil étatique et des communautés rurales.

Approche typologique des opérations de développement

Bien que participant d'une même logique, les opérations de développement revêtent des formes les plus diverses. Les promoteurs de ces opérations jouissent en effet d'une grande liberté dans le choix des moyens pour atteindre leurs objectifs. Ce sont pour la plupart des entreprises européennes d'études et d'aménagement, et des « experts internationaux », chargés par les organismes de crédit de procéder à des études de factibilité, au lancement de ces opérations, puis à leur évaluation. Les programmes sont élaborés loin

des contraintes des milieux naturels et humains concernés. Ils sont rédigés sans la participation des intéressés et ne se déduisent pas d'une connaissance préalable du milieu puisqu'il s'agit précisément de transformer ce milieu selon un modèle préalable.

Une typologie devra donc en premier lieu tenir compte des modalités de l'intervention, de la méthodologie utilisée, du degré de réduction du paysannat au quasi-salariat, bref des principales caractéristiques des diverses opérations telles qu'elles ont été conçues par les promoteurs. Cependant, nous avons vu que ces programmes étaient déformés, lors de leur réalisation, par les réactions des milieux ruraux concernés. Si les caractéristiques d'une opération laissent déjà présager les types de réaction que cette opération risque de déclencher, — par exemple, il faudra s'attendre au rejet global sur un mode agressif ou passif d'une intervention qui serait conduite d'une façon autoritaire —, elles ne sauraient néanmoins rendre compte, hormis quelques cas, de toute la complexité des réponses. Celles-ci ne se limitent pas, en effet, à une simple réaction stéréotypée, à un stimulus externe, et un même type d'opération peut avoir des effets très différents dans des milieux ruraux distincts.

Dans la littérature francophone, J.P. Raison a été le premier à présenter une typologie concernant les opérations de colonisation agricole⁹. Celle-ci prend en considération le degré d'intervention directe des pouvoirs publics. Cette intervention engage des moyens techniques et implique en contrepartie un contrôle des colons qui prend la forme d'un cahier des charges ; la contrainte étant proportionnelle à l'importance des moyens techniques mis en œuvre « autoritarisme et progrès agronomique semblent aller de pair »¹⁰. C'est ainsi que J.P. Raison distingue, dans un premier temps, l'immigration « spontanée » où les colons utilisent les infrastructures déjà existantes, des formes « organisées » de la colonisation agricole où les pouvoirs publics mettent en place des aménagements et des services techniques pour provoquer ou accélérer expressément l'immigration. Les opérations de développement qui visent la colonisation agricole de terres neuves entrent dans cette seconde catégorie.

⁹ Comme nous venons de le mentionner, nous ne prendrons que trois exemples parmi d'autres : les typologies présentées par J.P. RAISON (1968), J. CHARMES (1973) et G. GOSSELIN (1974). Une étude plus exhaustive déborderait le cadre de cette note.

¹⁰ J.P. RAISON, *La colonisation des terres neuves tropicales*, in *Études rurales*, 31, juil.-sept. 1968.

Parmi les formes organisées, J.P. Raison parle de *colonisation orientée*, lorsque le paysan reste maître de sa terre et libre quant au choix de ses cultures. C'est souvent le cas dans les opérations dont l'objectif est de faciliter le déblocage d'une région qui apparaît surpeuplée, et que J.P. Raison qualifie de *colonie de peuplement*. L'intervention des pouvoirs publics se limite alors à la réalisation des infrastructures de base et ne renforce aucunement l'encadrement technique des populations. L'augmentation de la production est attendue du seul nombre d'immigrants.

La colonie de peuplement s'oppose à la *colonie de production* qui est « l'établissement d'un groupe humain aux effectifs aussi réduits que possible dans le but de produire une quantité de matières premières agricoles aussi grande que possible ». La colonie de production fait directement appel à la main-d'œuvre salariée. Ce sont les grandes plantations qui ont été inaugurées par la colonisation européenne sous les tropiques. Ce sont aussi les fermes d'Etat qui en ont pris la relève.

Entre ces deux formes extrêmes de colonisation, colonie orientée de peuplement et la colonie de production, se situent des types où la liberté du paysan est restreinte.

Dans la *colonie dirigée*, l'immigrant est encadré techniquement et doit répondre à un cahier des charges en échange du lot de terre qui lui est attribué. Sa liberté de culture subsiste, mais le cahier des charges comprend des clauses qui limitent son droit à la propriété. Sa production est commercialisée par un organisme mis en place par l'opération.

Le cahier des charges d'une *colonisation planifiée* impose un système de culture précis et le régime foncier devient contractuel. Dans ce cas, les moyens techniques utilisés vont jusqu'à la mécanisation partielle ou totale, par exemple, pour les périmètres irrigués de riziculture. Pour le colon, la situation est alors celle d'un quasi-salariat finalement très proche du salariat agricole des colonies de production. Privé d'initiative et lié à une tâche prédéterminée, à l'égal du salarié agricole, il est par ailleurs considéré comme un exploitant agricole supportant des risques financiers. Notons cependant qu'il n'est pas rare que le colon ait la possibilité d'entretenir avec des moyens traditionnels une exploitation indépendante hors du périmètre planifié.

La typologie de J. Charmes est plus large que la précédente car elle englobe les opérations de développement dans les milieux

ruraux déjà existants, et non dans les seules zones de colonisation agricole. Les opérations de développement, par la pratique des cultures d'exportation, visent à insérer la paysannerie dans l'économie marchande et donc à l'inclure dans l'échange inégal établi par le capitalisme à l'échelle internationale. Il s'agit donc de mettre en place des « canaux de propagation du progrès technique »¹¹, qui consacrent en fait l'introduction du capitalisme au sein des sociétés traditionnelles sous couvert de l'idéologie du développement économique¹².

Cette mise en place des « canaux de propagation du progrès technique » s'accompagne d'une coercition contenue dans « un certain type de relation entre deux acteurs : la base et le sommet ». En effet, la coercition qui est le « vecteur d'application de décisions prises à l'intérieur d'une certaine structure déterminée » est en quelque sorte l'aspect méthodologique de la domination du capital, l'autre aspect étant « la récupération d'un travail non payé » qui aboutit à une quasi-salarisation de la paysannerie du Tiers monde, récupération rendue possible par le biais de la coercition. A partir de cette définition, J. Charmes dégage deux types principaux parmi les opérations de développement : une coercition directe par des opérations imposées de l'extérieur à des communautés rurales et que l'on peut classer selon le degré décroissant de contrainte (l'investissement-travail, la mise en valeur ou la colonisation de nouvelles terres, enfin la vulgarisation agricole inductrice de techniques) ; et d'autre part, une coercition qui essaie « d'intérioriser » l'intervention par diverses méthodes telles que le mouvement coopératif, le développement communautaire et l'animation rurale. Ce deuxième type qui vise d'abord l'acceptation de l'intervention par les populations concernées est la conséquence des nombreux échecs essayés par les promoteurs d'initiatives trop intempestives qui se sont heurtés aux résistances des milieux ruraux. Les interventions de ce type « essaient d'inverser les rapports de la communication : faisant abstraction de la domination de la bourgeoisie autochtone sur la

¹¹ J. CHARMES, *Les blocages socioculturels au développement en tant que manifestations de rapports de domination*, Tananarive, ORSTOM, 1973, 42 p., multigr.

¹² « L'idéologie répandue sous la dénomination de « développement économique », dénomination qui se veut à la fois neutre et universelle, consacre en fait l'introduction du capitalisme au sein des sociétés traditionnelles » (J. CHARMES, 1973).

paysannerie, elles veulent donner l'initiative à la base, se donnant ainsi un aspect « socialiste ». En fait seuls les moyens sont remis en cause mais non les objectifs »¹³.

Dans les deux typologies que nous venons de présenter brièvement, les principaux critères de référence : moyens techniques mis en œuvre par les pouvoirs publics (J.P. Raison) et méthodes d'intervention (J. Charmes), concernent les modalités de l'intervention et leur effet global sur la paysannerie : réduction plus ou moins accélérée au quasi-salariat. Cependant si nous voulons analyser les nouvelles situations créées par les opérations de développement, il nous faut tenir compte aussi des réactions *différentielles* des milieux ruraux. La reprise de l'initiative par les acteurs locaux est en effet susceptible de modifier les programmes pré-établis ; par exemple, une opération de colonisation planifiée peut se retrouver au terme de plusieurs années dans la même situation qu'une zone d'immigration spontanée. C'est finalement une relation dialectique qu'il faut prendre en considération si nous voulons rendre compte des situations nouvelles créées par les opérations de développement. J. Charmes avance une telle proposition qui correspondrait alors à une typologie croisée : à l'intersection des types d'opérations de développement et des types de structures sociales traditionnelles, se situeraient des types particuliers de réactions¹⁴.

G. Gosselin présente une typologie résolument centrée sur les sociétés locales qui subissent les opérations de développement. Elle suppose que les réactions d'une société donnée sont les mêmes, quelles que soient les modalités de l'intervention. Les sociétés se caractérisent alors par leur réceptivité au changement. L'analyse qui repose sur huit cas africains utilise des critères hétérogènes et parfois très discutables. Mais nous en retiendrons la démarche qui n'est pas sans intérêt.

G. Gosselin aboutit à la distinction de cinq types de sociétés¹⁵ :

¹³ A propos de l'animation rurale, J. CHARMES considère qu'elle aboutit à une prise de conscience des moyens permettant d'atteindre un objectif fixé autoritairement à partir du sommet.

¹⁴ Mais J. CHARMES n'exploite pas cette proposition puisqu'il ajoute : « Il n'est pas certain cependant que ce genre de démarche soit très fructueux ».

¹⁵ G. GOSSELIN, *Formation et stratégie de transition en Afrique tropicale*, Lille, 1974, p. 692.

1. sociétés réactionnaires : ex. les Mossi de Haute-Volta ;
2. sociétés conservatrices : ex. les Bisa de Haute-Volta et les Bamiléké du Cameroun ;
3. sociétés déchetées : ex. les Gbeya de République Centrale Africaine ;
4. sociétés en transit : ex. les Fon, Nago et Adja du Sud-Dahomey ;
5. sociétés ouvertes : ex. les Ibo du Nigéria ;
6. sociétés à différenciations et stratifications nouvelles embryonnaires : ex. les Sérér du Sénégal et les Sukuma de Tanzanie.

Il utilise pour cela les critères suivants :

politique : les sociétés hiérarchisées et centralisées en chefferies ou royaumes manifestent, selon G. Gosselin, une plus forte cohésion sociale et résistent donc mieux aux changements induits de l'extérieur¹⁶ ;

historique : les sociétés « anciennes », installées depuis longtemps et donc ayant pu s'ancrer dans un espace stable, ont eu le temps suffisant pour homogénéiser leurs composants internes, à l'encontre des sociétés plus récentes qui manifestent une « désorganisation relative du peuplement ». G. Gosselin fait donc jouer au temps un rôle important dans le renforcement de la cohésion sociale¹⁷. Dans cette optique, les sociétés de constitution récente sont plus facilement le jouet des événements historiques et notamment de la colonisation ;

économique : la circulation monétaire désagrège les édifices sociaux traditionnels. Cette désagrégation est d'autant plus avancée que la circulation monétaire sera ancienne ou intense. Une telle désagrégation ouvre la porte à une éventuelle restructuration sociale où apparaissent des « différenciations et stratifications nouvelles embryonnaires » ;

géographique : les populations de l'intérieur sont pauvres et à

¹⁶ Toujours selon G. GOSSELIN, les Bamiléké en liquidant leurs cadres politiques traditionnels (en émigrant hors de chez eux et en contestant ces cadres lors de la décolonisation) se « démocratisent ». Nos travaux sur le pays bamiléké ne permettent pas de confirmer une telle hypothèse : la « modernisation » ne s'accompagne pas en effet chez les Bamiléké d'une rupture avec leurs milieux traditionnels.

¹⁷ La thèse inverse pourrait être soutenue : l'épreuve du temps qui érode les systèmes sociaux et qui rend la reproduction sociale toujours problématique. Toute une littérature anthropologique depuis Marcel GRIAULE évoque la lutte des sociétés contre le « désordre ».

Tableau 1

	Sociétés « conservées » (anciennes et stables géographiquement)		Sociétés perturbées par l'histoire (récentes et hétérogènes : inorganisation relative de leur peuplement)	
	FORTE RÉSISTANCE AU CHANGEMENT		FAIBLE RÉSISTANCE	
	Sociétés hiérarchisées et centralisées RÉSISTANCE ACCENTUÉE	Sociétés segmentaires à clans et lignages RÉSISTANCE PLUS FAIBLE	Circulation monétaire récente ou faible DESTRUCTURATION PLUS OU MOINS DÉFAVORABLE	Circulation monétaire ancienne ou importante DESTRUCTURATION PLUS FAVORABLE
POPULATIONS DE L'INTÉRIEUR — densité faible — pauvres — à l'écart des axes — emprise des vieux	sociétés réactionnaires ex. Mossi	sociétés conservatrices ex. Bisa	sociétés déchiquetées ex. Gbeya	sociétés à différenciations et stratifications nouvelles embryonnaires ex. Sérér
POPULATIONS DES CÔTES ET DES PLATEAUX — fortes densités — économie de plantations et élevage — initiative des jeunes	sociétés conservatrices ex. Bamiléké	sociétés ouvertes ex. Ibo	sociétés à différenciations et stratifications nouvelles embryonnaires ex. Sukuma	sociétés en transit ex. Fon, Nago, Adja

l'écart des axes de circulation. Les populations côtières ont au contraire bénéficié des infrastructures mises en place par la colonisation et l'économie de plantations s'y est développée en utilisant la zone forestière. L'élevage de son côté occupe souvent les plateaux d'altitude et en assure la prospérité ;

démographique : une forte densité permet aux jeunes de bousculer l'emprise des vieux selon le principe du rajeunissement des structures sociales par la pression démographique ¹⁸.

G. Gosselin aboutit au tableau ci-joint ¹⁹ qui concerne les « chances au développement » des sociétés traditionnelles, par un regroupement quelque peu arbitraire des critères énumérés ci-dessus, lesquels sont présentés comme étant des facteurs de « réceptivité des traditions locales ».

Au terme de cette démarche, les ethnies se trouvent dotées d'un comportement global. Les qualificatifs utilisés laissent transparaître des jugements de valeur émis par les promoteurs des opérations de développement : la société sera dite ouverte ou réactionnaire, selon qu'elle aura accepté ou non l'intervention. Ces qualificatifs émettent, d'autre part, un souhait cher aux promoteurs : la naissance d'une nouvelle stratification sociale sans nul doute plus ouverte aux changements induits de l'extérieur.

Il nous faut reprendre l'analyse en maintenant la diversité des formes d'intervention mise en évidence par J.P. Raison et J. Charmes et en enregistrant les réactions différentielles des sociétés locales. Ces réactions s'inscrivent dans une histoire. Il ne s'agit nullement d'un « réflexe » qui serait intrinsèque à un type de société. La persistance d'une réaction que nous avons évoquée précédemment à propos de Matakam est en partie liée à la répétition des influences extérieures sous une forme agressive, et non à une mentalité « réactionnaire » ou « conservatrice » des populations ; ni à une structure sociale close. Une même communauté rurale pourra réagir très différemment à plusieurs opérations de développement selon les modalités de ces interventions.

Il nous faut reprendre l'analyse en insistant aussi sur les positions toujours antagonistes des acteurs sociaux au sein d'une même com-

¹⁸ Encore faut-il que les jeunes éprouvent des difficultés pour accéder aux moyens de production et au statut d'adulte, ce qui n'est plus alors une simple question de densité démographique !

¹⁹ G. GOSSELIN, *Op. cit.*, p. 692.

munauté rurale. C'est précisément par le biais de ces antagonismes que les opérations de développement vont pouvoir s'articuler avec les sociétés locales. La position tenue par les principaux acteurs, groupes et individus, dans la stratification sociale de leur société renseigne sur ceux qui exercent déjà un contrôle sur les activités économiques. Ces derniers ne manqueront pas de détourner à leur profit les objectifs d'une opération de développement, du moins essaieront-ils de le faire. Par là, l'opération de développement a la possibilité de s'insérer dans le milieu concerné sans provoquer une levée de boucliers. Ce n'est que dans des situations extrêmes, — mais non rares —, déjà mentionnées (intervention par trop autoritaire, attitude historique d'un groupe vis-à-vis d'un environnement socio-politique qu'il perçoit comme dangereux pour sa survie, etc) que la communauté rurale présentera un front uni et agira comme un seul homme. Nous rejoignons là toute la complexité de la dynamique du dedans en relation dialectique avec celle du dehors selon les expressions de Georges Balandier²⁰.

C'est dans une telle optique que l'étude de plusieurs cas concrets serait souhaitable afin de procéder à leur comparaison et à l'ébauche d'une typologie qui concernerait les nouvelles situations créées par les opérations de développement.

Ces analyses devraient d'abord mettre en évidence l'*articulation* du mode de production capitaliste dont les opérations de développement sont une des manifestations concrètes, et des modes de production des sociétés traditionnelles. Plusieurs études menées par l'équipe ORSTOM de Tananarive sur les communautés malgaches illustrent parfaitement cette approche²¹. Cette notion d'articulation est préférable à celle d'impact qui laisse présupposer un milieu relativement indifférencié. L'articulation tient compte des deux partenaires en présence et prévoit que les réactions puissent être aussi déterminantes que les interventions du mode de production dominant. Cette notion fait appel aussi aux acteurs sociaux car

²⁰ G. BALANDIER, *Sens et puissance*, Paris, Presses Universitaires de France, 1972.

²¹ Nous citons entre autres les travaux de J. CHARMES, *De la rente foncière au capitalisme agraire : transformation des structures sociales sur les périmètres d'Anony et Sahamaloto (SOMALAC)*, in *Terre malgache*, 1973, 15, juil., 23 p. et de R. WAAST, *Place et limites assignées aux opérations par la société paysanne*, in *Terre malgache*, 1973, 15, juil., 34 p. Les travaux de J. WEBER sur la zone cacaoyère du sud du Cameroun partent également de la même problématique.

c'est par certains d'entre eux que se fera l'articulation, par exemple, dans maintes sociétés, ce seront les jeunes qui répondront en premier à une offre d'emplois salariés impliquant une migration. Dans le cadre d'une telle problématique, il n'est pas indifférent de prendre en considération ce que nous appellerons la localisation des opérations de développement par rapport aux principaux acteurs sociaux des milieux ruraux concernés²². Cette « localisation » n'est pas en effet sans influencer le mode d'articulation, ni déclencher des types de stratégies.

Nous distinguerons trois formes principales de localisation :

1. Une localisation *ponctuelle* du capital s'effectue sous la forme d'une grande plantation, d'un ranch d'élevage ou d'un complexe agro-industriel. Les milieux ruraux environnants sont sollicités pour fournir une main-d'œuvre salariée. L'articulation avec les sociétés locales se fait à *distance*, de l'extérieur. Elle se réalise par l'utilisation des contradictions internes de ces sociétés qui motivent le départ de migrants²³. Le retour à brève échéance de ces salariés, munis de leur argent, aura un effet de boomerang sur la stratification sociale de leur société. Ceux qui détiennent le contrôle social essaieront alors de neutraliser ces effets.

2. Le colonisation agricole organisée de terres neuves constitue un second mode de localisation. Se réalisant sur des terres relativement peu occupées²⁴, elle se fait en quelque sorte, *entre* plusieurs sociétés, et met immédiatement en jeu des rapports interethniques. L'organisme d'encadrement technique maintient une certaine autonomie structurelle relative par rapport aux pôles d'autorité locaux (pouvoirs traditionnels des sociétés de départ et de la zone d'accueil, administration territoriale, etc...). Ces pôles d'autorités essaient néanmoins par des stratégies de récupération d'étendre leur contrôle social à ces nouveaux espaces sociaux.

²² Il ne s'agit donc pas de son sens strictement géographique.

²³ Voir, par exemple, G. PONTIE, *Les Guiziga du Cameroun septentrional. L'organisation traditionnelle et sa mise en contestation*, Paris, ORSTOM, Mémoire ORSTOM, 1973, 225 p. G. PONTIE établit un lien de causalité entre les migrations des jeunes Guiziga et la contestation, par eux, de leur propre société.

²⁴ J.P. RAISON, *La colonisation des terres neuves tropicales*, in *Etudes rurales* 1968, 31 juil.-sept., p. 10, remarque qu'il n'existe pas pratiquement de zone vide. Dès qu'une région est tant soit peu peuplée, des droits fonciers s'y exercent en dehors des endroits cultivés : territoires de chasse, zones de cueillette, lieux de culte, etc...

3. Enfin, le théâtre de l'opération de développement peut se monter à l'intérieur même des communautés rurales existantes. C'est, par exemple, l'encadrement intensifié des milieux ruraux par la vulgarisation agricole, le réaménagement des terroirs ou leur restructuration sociale par l'animation rurale. Si l'intervention est brutale, il arrive que les communautés rurales s'y opposent, se refermant sur leur cohésion sociale. Dans d'autres cas, l'intervention est utilisée par les divers acteurs sociaux selon des stratégies multiples et contradictoires. Que la stratification sociale existante puisse se perpétuer sous les formes proposées par l'opération n'est pas rare, mais d'autres partenaires sociaux peuvent aussi faire leur apparition.

Cette localisation des opérations de développement ne fonde pas à elle seule une typologie. Son intérêt est d'aider au recensement des stratégies des milieux ruraux concernés par ces opérations, et ce n'est qu'à partir d'un tel recensement qu'une typologie pourra éventuellement être élaborée²⁵. Nous nous contenterons pour l'ins-

²⁵ Un tel essai doit être considéré d'une part comme complémentaire des approches déjà existantes dont nous venons de citer trois exemples, et d'autre part comme provisoire car elle invite à une analyse comparative entre des cas concrets et ce n'est qu'après un tel débat qu'une typologie pourrait être avancée. Par ailleurs toute typologie ne doit pas être considérée comme rigide : une typologie est toujours, en effet, un découpage abstrait, d'autant plus que les opérations de développement relèvent d'une même logique et ne s'opposent pas les unes aux autres. Leurs formes se situent selon un continuum et ne se distinguent que par certains aspects. Le passage d'un type à l'autre ne se fait pas par rupture mais par des formes intermédiaires. C'est ainsi que J. CHARMES introduit des types qu'il appelle « hybrides » à la suite de type « purs », (*Blocages socioculturels au développement...*, *Op. cit.*). J.P. RAISON s'appuie sur une riche documentation pour nuancer les types de colonisation agricole organisée qu'il est amené à distinguer : « la classification est, peu ou prou, un exercice d'école et nous n'avons pu éviter, en nous y livrant, de faire allusion aux nombreuses nuances qu'introduisent les conditions locales, régionales ou continentales ». (J.P. RAISON, *La colonisation des terres neuves intertropicales d'après les travaux français*, in *Cahiers ORSTOM*, série S.H.X., 4, p. 383). Il avance même que les formes organisées de colonisation agricole ne sont pas totalement isolables par rapport à l'ensemble des migrations qui aboutissent à la colonisation des terres neuves tropicales. « Il est classique d'opposer à une colonisation agricole spontanée des espaces vides les formes plus ordonnées des migrations organisées. L'opposition va de soi, mais on en a si bien fait une règle qu'on traite trop souvent de ces deux types comme de deux phénomènes totalement distincts, en négligeant volontiers l'un au profit de l'autre, et en manquant le plus souvent d'analyser les liaisons, plus fréquentes qu'on ne croit, qui s'établissent entre eux », (*Op. cit.*, p. 377). Enfin il

tant de citer quelques-unes de ces stratégies liées aux formes de localisation que nous venons de définir brièvement, en les illustrant principalement par des exemples pris dans les expériences camerounaises.

Les opérations créatrices d'un marché de travail

Au début de la colonisation, le pouvoir colonial établit des alliances avec les chefs locaux pour que ces derniers approvisionnent le marché du travail. Au Cameroun, par exemple, une des premières expéditions vers l'intérieur fut celle de Zintgraff en 1889 qui monta jusqu'à Bali, une des chefferies les plus puissantes militairement des plateaux de l'Ouest. Il demanda au Chef Galega I d'envoyer des contingents de travailleurs dans les plantations que les Allemands venaient d'ouvrir dans la région de Buéa. Ce faisant, il essayait de greffer le marché du travail sur le trafic esclavagiste.

Les sociétés à chefferie ou à structure étatique furent donc les premières sollicitées par des alliances privilégiées, puis sous la forme de prestations obligatoires, pour les besoins de main-d'œuvre. C'est ainsi que les Bamiléké du Cameroun furent particulièrement éprouvés non seulement parce que les fortes densités du pays bamiléké le faisait considérer comme un réservoir humain, mais aussi et surtout parce que la population était facilement réquisitionnée par l'intermédiaire des chefs. Une telle pratique désagrégea d'ailleurs le pouvoir traditionnel qui fut ouvertement contesté lors du processus de décolonisation. Aujourd'hui encore les agents recruteurs ne manquent pas de rendre visite aux autorités traditionnelles. Par exemple, l'une des premières démarches des agents recruteurs de la SOSUCAM (Société Sucrière du Cameroun) installée à Mbandjok au N.E. de Yaoundé, fut réservée au lamido peul, de Rey-Bouba qui jouit de la réputation d'avoir pu maintenir un pouvoir quasi-féodal. Quant aux sociétés acéphales, le pouvoir colonial dut d'abord les doter d'une chefferie « supérieure » de caractère purement administratif pour lui servir d'intermédiaire. Par ailleurs, les regroupements des populations le long des axes routiers entraînent dans une telle stratégie de contrôle de la population pour l'utilisation de sa force

précède sa typologie d'une analyse très détaillée et concrète des caractéristiques des opérations de colonisation agricole orientée : objectifs, moyens techniques de l'intervention, degré de mécanisation de l'agriculture, mode de faire valoir, droits fonciers, etc. . . . (caractéristiques qui se retrouvent dans tous les types distingués.

de travail, ne serait ce que pour entretenir la portion de route correspondant au village²⁶.

Le marché du travail s'est très tôt élargi et reproduit sur une autre base que celle de la contrainte physique directe. L'impôt force en effet à la recherche de numéraires. Les catégories sociales les plus défavorisées, entre autres les jeunes, se voient obligées d'émigrer si leur propre milieu ne leur permet pas de se procurer l'argent nécessaire. Par ce biais, les opérations de développement s'articulent avec des sociétés parfois très éloignées de leurs localisations. Au Cameroun, les complexes agro-industriels implantés en zone forestière ou en zone de contact forêt-savane, font appel à la main-d'œuvre nordiste amorçant ainsi un processus de « mossisation »²⁷.

Quelles sont aujourd'hui les sociétés qui répondent ? Constatons d'abord l'abstention des milieux ruraux où les jeunes peuvent encore accéder aisément à la terre et ouvrir à leur propre compte des plantations de cultures d'exportation, c'est-à-dire, où ils peuvent œuvrer dans une situation foncière et sociale qui ne freine pas l'installation des nouvelles générations. Les salaires versés à la main-d'œuvre agricole des complexes agro-industriels sont, en effet, très bas et ne peuvent attirer des migrants que s'il n'existe pas pour eux d'autres possibilités de gagner de l'argent. C'est le cas, par exemple, pour plusieurs populations du nord du Cameroun où l'économie cotonnière est en général insuffisante pour faire face, à elle seule, aux besoins monétaires.

La réaction des chefs de famille desquels dépendent les jeunes partis à l'extérieur gagner de l'argent, contribue à la mise en place d'un véritable cercle vicieux : les « aînés » de lignage essaient de récupérer l'argent acquis par les jeunes en provoquant une inflation dotale, ce qui oblige les jeunes à repartir pour gagner l'argent de la dot ! A la contrainte de l'impôt s'ajoute donc la dot et, en plus, tous les besoins nouveaux qui naissent au fur et à mesure d'une plus grande insertion des milieux ruraux dans une économie d'échange généralisé. Ce sont donc les contraintes que subissent les jeunes dans leurs sociétés d'origine qui les poussent à accepter

²⁶ Ce fut, par exemple, un des rôles des villages dits de liberté ou l'administration regroupait les anciens esclaves de Samori. Denise BOUCHE, *Les villages de liberté en Afrique noire française, 1887-1910*, Paris, La Haye, Mouton, 1968, 278 p.

²⁷ Par exemple la SOSUCAM (Société sucrière du Cameroun) implantée à Mbandjok.

les bas salaires réservés à la main-d'œuvre agricole. Encore faut-il que l'argent acquis à l'extérieur soit convertible immédiatement en promotion sociale et celle-ci institutionnalisée. Tel semble être le cas pour les sociétés sakalava de Madagascar où la position d'aîné de lignage est accordée à tous ceux qui disposent d'un cheptel suffisant²⁸. Cette perspective de promotion sociale joue également dans l'émigration des Bamiléké du Cameroun où l'enrichissement économique est sanctionné par des titres de notabilité.

A titre d'hypothèse, nous avancerions que ce sont les sociétés où les jeunes rencontrent le plus de difficultés pour accéder à l'indépendance économique, mais qui présentent par ailleurs une stratification sociale ouverte, qui répondent le plus volontiers aux offres d'emplois des opérations de développement utilisatrices d'une main-d'œuvre agricole abondante. Dans la pratique ces sociétés sont aisément repérables et les agents recruteurs ne se trompent pas d'adresse. Actuellement, de nombreux projets de complexes agro-industriels du sud du Cameroun envisagent l'utilisation d'une main-d'œuvre de nordistes et de « grassfields » de la région de Bamenda.

Le travail à la tâche, au service de particuliers, offre souvent plus d'avantages que le salariat agricole dans un complexe agro-industriel ou une grande plantation. Il ouvre, entre autres, la possibilité d'une installation comme planteur individuel par le renforcement de la relation avec l'autochtone, ce dernier étant donneur de terres et éventuellement de femmes. C'est précisément par ce processus que les Bamiléké se sont installés dans la zone forestière du Mungo à partir des années 1910.

Un salaire agricole dans un complexe agro-industriel ou une grande plantation n'est accepté en fait que pour une courte durée. Seuls les éléments non encore installés socialement peuvent être intéressés par une telle proposition, à moins qu'à l'unité capitaliste de production s'ajoutent des parcelles individuelles que les salariés exploitent à leur propre compte²⁹. Les salaires pratiqués sont en effet très bas car le profit maximum recherché par le capital étranger conduit à une très forte pression sur les salaires. En plus l'entreprise agro-industrielle considérée dans son fonctionnement

²⁸ R. WAAST, *Place et limites assignées aux opérations par la société paysanne*, 13, *Op. cit.* On assiste actuellement à une multiplication de ces « aînés », les *tale*.

²⁹ C'est là un moyen de fixer la main d'œuvre.

interne doit faire face à de nombreuses contraintes : cours mondiaux très bas, emploi de techniciens expatriés dont les salaires et les charges sociales sont lourds, isolement par rapport à tout environnement industriel, aléas climatiques. Or malgré cela, elle doit rentabiliser les investissements selon un délai relativement court afin de pourvoir au versement des actions. Sa marge d'action en tant qu'unité de base du système capitaliste pour dégager des bénéfices est donc étroite. Constatons enfin qu'une forte pression sur les salaires est possible : les barèmes des salaires minimum défavorisent très nettement les milieux ruraux éloignés des grands centres urbains ; la mécanisation constitue une alternative possible au manque de main-d'œuvre ; les pouvoirs publics interviennent immédiatement pour faire cesser toute agitation sociale, et le droit de grève est institutionnellement retardé par des procédures de conciliation (en pratique il est prohibé) ; le caractère saisonnier et non spécialisé du travail agricole ne requiert pas une formation professionnelle et l'entreprise accepte un taux de mobilité élevé de la main-d'œuvre agricole. Seuls les ouvriers d'usine et les employés de bureau sont mieux payés car leur stabilité est nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise. Ils sont mensuels par rapport à la main-d'œuvre agricole qui est journalière.

Le marché du travail créé par les opérations de développement n'est donc l'occasion que d'un enrichissement très limité. Cependant l'aspect monétaire constitue son principal intérêt car il est immédiatement convertible. Il faut rappeler ainsi que cet enrichissement est relatif à la situation économique et sociale des régions d'origine lesquelles ne présentent pas souvent d'autre alternative aux nouvelles générations. La migration sera donc temporaire et suivie en général d'un retour au village qu'elle a, finalement, préparé. Le temps de la migration ouvre une parenthèse dans la vie sociale des individus migrants car ce n'est que par une réduction maximum de leur niveau de consommation qu'ils pourront économiser quelque argent en vue de leur retour : célibataires, ils mangent en popote et logent dans un campement.

Ce caractère temporaire de la migration coïncide parfois avec le système saisonnier des travaux agricoles. En savane, la saison sèche ouvre une période d'inactivité agricole qui peut être mise à profit, par exemple, pour aller couper des cannes à sucre dans un complexe agro-industriel sucrier ou pour un salariat local. Il y aura alors une certaine compatibilité entre le travail à l'extérieur et le maintien

de son exploitation individuelle. Cependant les absences entraînent toujours des pertes qu'il convient de déduire des avantages de la migration³⁰ et le groupe de production doit être suffisamment large et puissant pour ne pas être affecté par le départ même temporaire d'un de ses membres³¹. Un tel marché du travail utilise en définitive les inégalités régionales : la Haute-Volta par rapport à la Côte d'Ivoire, le nord par rapport au sud du Cameroun, etc. . . Des milieux ruraux entiers se trouvent en quelque sorte prolétariés dans le contexte du développement national.

En résumé, l'analyse sociologique traitant des opérations de développement créatrices d'un marché de travail doit être particulièrement attentive aux situations suivantes : la faible rentabilité des cultures d'exportation ou leur absence dans les régions pourvoyeuses de main-d'œuvre ; les difficultés que les nouvelles générations rencontrent pour s'installer : surpeuplement, problèmes fonciers, contrôle économique des chefs de famille qui retardent l'autonomie des jeunes afin de les utiliser comme main-d'œuvre, etc. . . ; les possibilités de conversion de l'argent en promotion sociale institutionnalisée (donc plus durable que le seul prestige social obtenu par la parade que le migrant de retour dans son village ne manque pas de faire en exhibant des biens européens nouvellement achetés)³² ; l'impact des mandats envoyés par le migrant et qui précèdent son retour définitif au village ; le retour du migrant et les stratégies de récupération que son argent déclenche de la part de ceux qui exercent le contrôle social : inflation dotale, dépenses ostentatoires par exemple, lors de funérailles³³, endettement volontaire³⁴, renforcement ou, du moins, maintien des obligations

³⁰ Cfr I. DUGAST, *Rapport sur le travail indigène au Cameroun*, Archives IRCAM, inédit, 1947.

³¹ J. CHARMES remarque que, dans la province de Tananarive, « les plus grandes propriétés sont celles des familles qui ont su organiser le départ vers la ville des descendants à chaque génération, laissant ainsi l'exploitation entre les mains d'un seul des descendants. Les ressources extérieures contribuent pas ailleurs à l'extension et à la modernisation de l'exploitation. Par contre, les petites propriétés se fragmentent à l'extrême », *Les blocages socioculturels au développement . . .*, *Op. cit.*, p. 23.

³² J.M. KOHLER (1971), à propos des Mossi, explique comment le jeune qui n'émigre pas se trouve dévalorisé aux yeux des jeunes filles lesquelles n'accordent leurs faveurs qu'aux ex-migrants.

³³ Cas des Bamiléké au Cameroun et des sociétés des plateaux malgaches.

³⁴ J. WEBER, constate l'endettement des milieux ruraux du pays beti au Cameroun

familiales par l'utilisation du culte des ancêtres, etc... Stratégies qui sont d'ailleurs celles utilisées plus largement par les milieux sociaux traditionnels pour essayer de neutraliser les effets de l'économie monétaire ; la position des ethnies pourvoyeuses de main-d'œuvre salariée dans l'ensemble national (au Cameroun : Baya, Massa, Toupouri, grassfields de la région de Bamenda, etc...). Une étude comparative de ces sociétés dont les membres ont une forte propension à émigrer en réponse aux sollicitations du marché du travail créé par les opérations de développement, serait assurément nécessaire pour sonder les bases sur lesquelles s'appuient les nouvelles économies nationales du Tiers monde.

Les opérations de colonisation

J.P. Raison a minutieusement décrit les opérations de colonisation³⁵. Nous nous contenterons de souligner un aspect seulement de ces opérations : elles sont mises en place, sur un espace peu occupé, par le biais d'un organisme technique qui dispose au début d'une relative autonomie structurelle par rapport aux pouvoirs locaux tant administratifs que traditionnels. On peut donc dire qu'elles sont localisées *entre* les groupes et les pouvoirs existants. Cependant, un tel statut ne dure pas, en général, sous sa forme première. Là aussi des stratégies de contrôle et de récupération vont s'exercer sur les nouveaux villages de colonisation.

Certes, un espace peu occupé est en général utilisé par ce genre d'opération, mais J.P. Raison remarque à ce propos qu'il n'existe pas pratiquement d'espaces entièrement vides. Les opérations de colonisation amputent très souvent des territoires exploités d'une façon extensive par des populations autochtones lors de leurs activités de chasse, de cueillette³⁶ ou de transhumance. Ces activités, qui n'aboutissent pas à des produits d'exportation, sont actuellement négligées par les responsables des programmes de développement. Les nouvelles lois foncières légalisent la main mise des pouvoirs

auprès des citadins par le jeu des relations familiales. *Structures agraires et évolution des milieux ruraux (le cas de la région cacaozière du centre sud-Cameroun)*, Yaoundé, ORSTOM, 1974, 50 p. multigr.

³⁵ *Op. cit.*

³⁶ Par exemple du palmier à huile. Cfr J.-Cl. BARBIER, *Les villages pionniers de l'opération Yabassi-Bafang*, 1971.

publics sur ces espaces et la constitution de véritables « réserves » pour les autochtones³⁷.

Il en résulte que ces populations autochtones ont l'impression d'être envahies par des étrangers, d'abord à cause de leur nombre, mais aussi parce que les colons se référeront directement aux responsables de l'opération sans passer par une dépendance vis-à-vis des chefs de famille autochtones comme dans le cas d'une migration spontanée. Par ailleurs, l'encadrement et l'aide technique, et les équipements sociaux qui seront mis en place, iront en priorité aux colons. De là, une frustration relative des populations autochtones même si celles-ci bénéficient des effets indirects de l'opération³⁸.

Le choix d'un *no man's land* interethnique évite ce premier rapport de force avec les populations autochtones dans la mesure où l'opération n'empiète pas sur les activités économiques préexistantes. Mais, même un tel espace est placé sous la juridiction d'un ou de plusieurs pouvoirs traditionnels qui ne peuvent que réagir à la nouvelle situation. Le conflit ne manquera pas de se déclencher à propos du statut administratif de la zone de colonisation³⁹.

Un périmètre de colonisation est aménagé par des moyens techniques puissants : construction de routes et tracé de lotissements, systèmes de drainage et d'irrigation, creusement de puits, ouvrages anti-érosifs, équipements socioculturels, etc. . . ; un encadrement technique complète la réalisation des infrastructures afin de les rentabiliser. L'encadrement de la production se prolonge par l'organisation de la commercialisation des produits d'exportation et éventuellement un premier traitement industriel sur place (décorticage du riz, usine à café, etc. . .). L'ensemble s'accompagne de dispositions institutionnelles : délimitation officielle du périmètre de colonisation, monopole de la commercialisation des produits, création d'une « société de développement » chargée de prendre le relais de la cellule technique d'experts étrangers qui a lancé l'opération. Cette existence juridique renforce le poids économique de l'opération et

³⁷ La superficie de ces « réserves » est calculée en fonction des cultures existantes mais tient peu compte de leur expansion future éventuelle. Cfr J.-Cl. BARBIER, 1971.

³⁸ J.-Cl. BARBIER, *Op. cit.*

³⁹ Cas de l'émigration bamiléké sur la rive gauche du Noun, en pays bamoum (Cameroun).

contribue à son autonomie structurale par rapport aux pôles d'autorités locales.

Cette autonomie se manifeste dans l'organisation sociale des nouveaux villages par la mise en place de structures de type démocratique : comités de village, coopératives, mutuelles, groupes de travail, etc. . . L'absence de structures sociales traditionnelles pré-existantes et la « malléabilité » supposée des colons, loin de leurs sociétés d'origine, rendent crédible cette initiative. D'ailleurs l'opération de colonisation agricole fait appel à des volontaires sans considération de leur appartenance ethnique et les nouveaux villages sont souvent pluri-ethniques. Il ne s'agit donc pas de reproduire les structures traditionnelles des milieux d'origine, mais de promouvoir un type d'organisation sociale défini par le pouvoir politique central et qui s'applique, comme un seul organigramme, uniformément à tout le territoire national.

En fait le modèle d'organisation sociale établi par les promoteurs ne manquera pas d'être profondément modifié. On constate que les structures sociales mises en place par l'opération sont utilisées indépendamment de leurs fonctions officielles, et s'y ajoutent des structures « spontanées » hors de la tutelle de l'encadrement qui se réfèrent à la pratique de leur société d'origine⁴⁰. Dans un premier temps, nous assistons donc à une structuration du nouveau milieu par une dynamique interne au milieu immigré en relation dialectique avec l'encadrement technique, mais aussi, et de plus en plus, indépendamment de lui. Parallèlement les sociétés locales (populations autochtones, et groupes ethniques des migrants) développent des stratégies de récupération de la nouvelle zone d'immigration.

Les populations autochtones n'hésitent pas à assiéger l'administration territoriale avec leurs revendications, afin de défendre leurs droits en face de ce qui leur apparaît comme une intrusion de leur territoire par des étrangers. Si l'encadrement manque de vigilance, les autochtones introduisent des redevances foncières et tendent à assimiler le périmètre à une zone d'immigration spontanée où les migrants sont installés dans une dépendance politique, économique et souvent matrimoniale à leur égard⁴¹. Le changement du

⁴⁰ J.-Cl. BARBIER, *Op. cit.*

⁴¹ L'évolution historique des périmètres d'accueil du nord du Cameroun est significative : cette colonisation de type dirigé devient aujourd'hui une colonisation de peuplement simplement orientée où les populations autochtones ont retrouvé leurs prérogatives politiques (Cfr J. BOUTRAIS).

nom des nouveaux villages prend la valeur d'un symbole : souvent dotés au début d'une appellation abstraite, par exemple chiffrée, ces villages reçoivent ensuite le baptême dans la langue autochtone⁴². L'assimilation des colons provoquera parfois des conversions religieuses : par exemple, plusieurs chefs des villages de colonisation bamiléké installés depuis les années 30 sur la rive gauche du Noun se sont islamisés en référence au pouvoir politique bamoum⁴³.

La même analyse diachronique doit s'exercer à propos des rapports du colon avec sa société d'origine. Remarquons d'abord que, du fait même de sa situation de colon, ce dernier est contraint au maintien de cette relation ne serait ce que pour assurer sa survie dans l'attente d'une première production vivrière. Mais cette dépendance est beaucoup plus durable. Souvent, il est venu célibataire et c'est dans son milieu d'origine qu'il retournera pour chercher une femme lorsque sa situation économique se sera améliorée. Par ailleurs, la mise en valeur du lot exige des crédits et de la main-d'œuvre. Les aides familiaux sont les bienvenus pour le défrichage de la forêt ou pour la préparation d'un champ de riz irrigué. Une sœur ou une mère pallieront au manque d'épouse pour ouvrir quelques champs de cultures vivrières⁴⁴ ; en plus, elles prépareront la cuisine. Un parent salarié avancera l'argent nécessaire à l'acquisition de sacs d'engrais ou du matériel agricole. Cette aide est opportune car on constate que les opérations de colonisation en préconisant de nouvelles techniques culturales conduisent généralement à l'endettement des colons, même dans les cas les plus favorables ou existe un crédit agricole. Cette dépendance économique du colon vis-à-vis de son milieu d'origine se fait, parfois, avant même son arrivée dans la zone de colonisation : les fonctionnaires ayant de moins en moins la possibilité d'installer leurs proches dans les emplois urbains, conseillent aux jeunes de leur famille de s'installer comme colons, moyennant quoi ils les aident dans la phase de démarrage.

En définitive les formes de l'intervention au point de départ (colonisation orientée, dirigée ou planifiée) sont susceptibles d'évoluer et d'être recouvertes par des formes complexes qui résultent

⁴² Cfr au Cameroun, l'opération Yabassi-Bafang et la Rive Gauche du Noun.

⁴³ Peut-être est-ce la même évolution pour les Mossi de l'Office du Niger dont beaucoup s'islamisent ?

⁴⁴ A noter le rôle du manioc dans les zones d'immigration récente.

des initiatives des populations autochtones, des colons et de leurs sociétés d'origine. La situation sociale d'une zone de colonisation est donc loin de dépendre exclusivement des modalités de l'intervention.

Le remodelage des communautés rurales

Afin d'accélérer la réorientation des activités économiques des milieux ruraux, des opérations de développement sont lancées à l'intérieur même des communautés existantes. Elles ne font pas appel aux mouvements migratoires.

Les modalités de ces interventions ont un effet immédiat car les premières réactions des milieux ruraux concernés seront fonction du degré de coercition exercée. En reprenant la typologie de J. Charmes, nous proposons de distinguer :

1. *Les interventions qui modifient d'emblée l'organisation des terroirs.* Ce sont, par exemple, les réaménagements partiels ou complets des terroirs avec exclusion des activités considérées comme irrationnelles⁴⁵, les déplacements des populations par suite de la construction d'un barrage⁴⁶, etc... Ces interventions déclenchent en général une opposition de toutes les couches de la population ou, du moins, une très vive inquiétude, et la réaction revêt un caractère d'unanimité. Les formes de l'opposition varient selon les caractéristiques socioculturelles des milieux ruraux concernés et selon les événements.

2. *Les opérations qui renforcent l'encadrement technique des populations.* Il s'agit souvent d'un simple renforcement des campagnes de vulgarisation agricole ou d'une intervention sectorielle liée à un produit ; mais le projet est parfois plus ambitieux. Il arrive en effet que l'encadrement technique chargé de prodiguer des conseils, exerce un monopole institutionnalisé sur les activités liées à la production⁴⁷ : vente de produits et biens d'équipement agricoles (engrais, outils, chaînes de culture attelée, etc...) ; commercialisa-

⁴⁵ G. ROY, *La société malgache d'aménagement de la Sakav (SOMASAK). Bilan de 4 années d'action*, Tananarive, ORSTOM, 1965, 182 p. multigr.

⁴⁶ S. NDOUNBE MANGA, *Le barrage réservoir du Noun et les populations installées en amont de la cuvette*, Yaoundé, ORSTOM, 1972, 145 p. multigr.

⁴⁷ Par exemple, les ZAPI au sud du Cameroun.

tion de la production exportée⁴⁸ ; crédit ; éventuellement, gestion d'équipements sociaux.

Ce pouvoir technique des opérations de développement se double d'un pouvoir social. L'aide technique distribuée par l'encadrement s'adresse à tous les habitants présents, indépendamment de leur statut social. Elle suscite l'émergence de leaders de type démocratique qui pourront entraîner les autres habitants. Fréquemment et en dépit des nombreux échecs enregistrés en ce domaine, on attend des jeunes scolarisés qu'ils ouvrent leurs milieux aux programmes de modernisation, qu'ils expliquent aux villageois le bien fondé des changements nécessaires qu'on leur a appris à l'école. L'ex-migrant qui a pu s'initier aux méthodes culturelles préconisées lors d'un travail salarié dans une grande plantation, ou l'ancien combattant qui a, en plus de sa connaissance de pays étrangers, de l'argent susceptible d'être investi dans la production, sont eux aussi souvent sollicités pour ce rôle de leader⁴⁹. Les volontaires sont groupés dans des associations qui reçoivent en priorité l'aide technique : paysannats, groupes de travail, etc...⁵⁰.

On aboutit à la mise en place de nouvelles structures sociales qui sont chargées de recevoir l'aide technique et de mobiliser toute la population lors des actions de développement orchestrées par les services techniques. Ces structures restent à la périphérie des sociétés locales qui les utilisent pour recevoir l'aide extérieure. Elles ont le même rôle que la chefferie administrative du village mise en place par le pouvoir colonial dans les sociétés acéphales, à savoir le rôle d'intermédiaire avec un extérieur dominant.

Une telle situation est particulièrement riche en stratégies. Les détenteurs des pouvoirs traditionnels essaient de neutraliser ces nouvelles instances en y mettant leurs représentants officiels. D'autres éléments les utilisent au contraire pour s'émanciper de la tutelle des autorités coutumières. Ce type d'opération dévoile nécessairement les principaux antagonismes internes, car il menace direc-

⁴⁸ Le mouvement coopératif par l'établissement d'un réseau de coopératives d'approvisionnement et de commercialisation vise à supplanter les commerçants individuels accusés de pratiquer le coxage et l'endettement de la paysannerie.

⁴⁹ Cfr la recherche de ces leaders par les ZAPI du sud du Cameroun : P. GESCHIERE, *Quelques aspects de l'organisation sociale des villages Maka sur le Ndjonkol. Un rapport pour la ZAPI de l'Est*, Amsterdam, 1972, 47 p. multigr.

⁵⁰ Par exemple, les G.A.M. (groupes d'agricultures modernes) au Cameroun.

tement la stratification sociale existante en promouvant de nouveaux leaders.

3. *L'animation rurale*. Elle ne vise pas, quant à elle, la modification de l'organisation sociale des milieux ruraux. Il en est de même d'autres formes d'intervention telles que le développement communautaire, l'éducation populaire, le mouvement coopératif, etc... L'approche se veut volontiers non-directive. L'animation rurale ne cherche pas en effet à supplanter l'organisation actuelle des communautés rurales par des groupes de producteurs disposant du monopole de la relation avec l'appareil étatique. Mais à partir d'une réflexion sur les besoins actuels et collectifs des villageois, elle suscite des groupes *fonctionnels* qui feront appel à l'aide des services techniques. Ces groupes ne reçoivent pas le monopole de la représentation de la communauté rurale à l'extérieur, et ne se situent nullement sur un terrain concurrentiel par rapport aux structures traditionnelles.

Sous la forme la plus achevée⁵¹, l'animation rurale propose une relation contractuelle entre les communautés rurales et l'Etat. Ce dernier interviendrait à la demande des collectivités locales selon les programmes de développement qu'elles auraient mis au point. En conséquence les stages de formation organisés par l'animation rurale s'adressent autant aux fonctionnaires locaux qu'aux paysans, avec l'espoir que l'administration s'apercevra des besoins réels et formulés par les milieux ruraux.

Favorisant l'auto-développement des communautés rurales, donc d'un programme qui ne donne pas obligatoirement la priorité aux directives fixées par le gouvernement, l'animation rurale amorce une pratique révolutionnaire. Elle se voit alors très vite accusée de développer les besoins socio-culturels aux dépens des activités économiques. Renversant l'initiative du changement au profit de la base, elle contredit la relation autoritaire actuelle, et entre en conflit avec la bureaucratie administrative et les services techniques. La logique sur laquelle elle s'appuie relève finalement de l'utopie. Elle ne peut survivre que marginalisée dans des activités secondaires et perd par là même le but qu'elle s'était fixé, à savoir la réconciliation de l'appareil étatique et des communautés rurales. On l'enferme dans

⁵¹ Roland COLIN, Jacques MERCOIRET, Marie-Rose MERCOIRET, *Éducation populaire et développement en République du Tchad*, (Opération intégrée du Mandoul), Paris, IRFED, 1971.

une approche sectorielle : la promotion féminine, la santé, les équipements sociaux, le maraîchage et les cultures vivrières, etc. . . Mais on lui dénie le droit de s'occuper de l'école ou des cultures d'exportation, encore moins de l'administration villageoise. On limite son action à des zones pauvres, sans intérêt économique immédiat. Ou bien, elle est récupérée comme action psychologique au service d'une intervention d'un autre type ⁵².

L'animation rurale et les formes qui lui sont apparentées n'imposent pas de structures de remplacement et ne mettent donc pas directement en danger la stratification interne des sociétés dans lesquelles elle intervient. De ce fait, son action apparaît, à ce niveau, « inoffensive ».

Dans un premier temps les communautés rurales délèguent aux stages organisés par l'animation rurale des « hommes de paille » qui résultent d'un compromis entre leurs acteurs sociaux. Dans un second temps, lorsque la sincérité des intervenants a été testée, à savoir lorsque les villageois sont rassurés sur l'approche effectivement non directive, les stages deviennent des lieux d'expression et les stagiaires attendent des intervenants qu'ils transmettent leurs doléances ⁵³. Par là, l'animation rurale amorce un processus original, — certes utopique —, mais auquel participent les intéressés et qui peut les renforcer dans la conscience et la conviction de leurs propres intérêts.

*
* * *

Conclusion

Le fait de considérer les opérations de développement comme une des manifestations de l'économie capitaliste au niveau international ne saurait nous dispenser d'entrer dans la complexité de l'évolution actuelle des sociétés du Tiers monde. Face à la réduction au quasi-salariat ou au salariat d'un nombre de plus en plus grand de petits exploitants individuels par le biais, entre autres, des opé-

⁵² Cfr le conflit de l'animation rurale et de l'O.N.D.R. dans l'opération intégrée du Mandoul (Tchad).

⁵³ C'est souvent aussi ce que les populations enquêtées attendent d'un sociologue qui, grâce à son magnétophone, transmettra leurs paroles en haut lieu.

rations de développement, ces sociétés ne restent pas passives. Nous avons vu que dans bien des cas elles reprennent l'initiative soit par rejet global de l'intervention extérieure, soit par manipulation de celle-ci. L'inventaire de ces stratégies serait du plus haut intérêt pour montrer le ou les modes d'articulation de ces opérations de développement avec les communautés rurales.

C'est dans cette perspective qu'il conviendrait de classer les opérations de développement afin de mieux pouvoir les comparer. Nous proposons qu'un tel classement se fasse non plus selon leurs modalités d'intervention, mais selon leur position sociogéographique par rapport aux sociétés locales. C'est en effet à partir de ces positions que des opérations de développement ont un impact sur les milieux ruraux. Nous avons vu qu'on pouvait distinguer trois positions principales : les interventions ponctuelles, tels que les complexes agro-industriels, qui sont créatrices d'emplois salariés et agissent à distance sur les communautés rurales ; les opérations de développement qui se situent entre les sociétés locales, par exemple, les zones de colonisation agricole et qui posent nécessairement le problème de l'environnement ethnique ; enfin, les interventions qui se font à l'intérieur même des communautés rurales et qui proposent un remodelage plus ou moins autoritaire de la stratification sociale.

Ces distinctions ne constituent nullement une typologie. Elles ont seulement un caractère méthodologique utile pour comparer des situations apparemment similaires. Une approche typologique ne peut venir que dans un second temps, après l'étude de plusieurs cas concrets et au vu des résultats effectifs des opérations et non des seules formes d'intervention. Pour cela, l'étude sociologique ne doit pas se limiter à la phase du lancement de l'opération. La reprise de l'initiative par les milieux ruraux concernés, ou du moins la relation dialectique qu'ils engagent avec les techniciens et administrateurs des opérations de développement, a trop souvent été méconnue du fait que l'analyse reste centrée sur les projets mêmes des promoteurs de ces opérations. Les missions d'évaluation ne font guère mieux puisque, comme leur appellation le sous-entend, elles prennent les projets comme cadre de référence. De courte durée et faites par des experts non-résidents, ces missions d'évaluation ignorent tout, par ailleurs, des sociétés traditionnelles.

La durée d'une opération est donc importante. L'observation *permanente* est évidemment le meilleur moyen pour appréhender cette

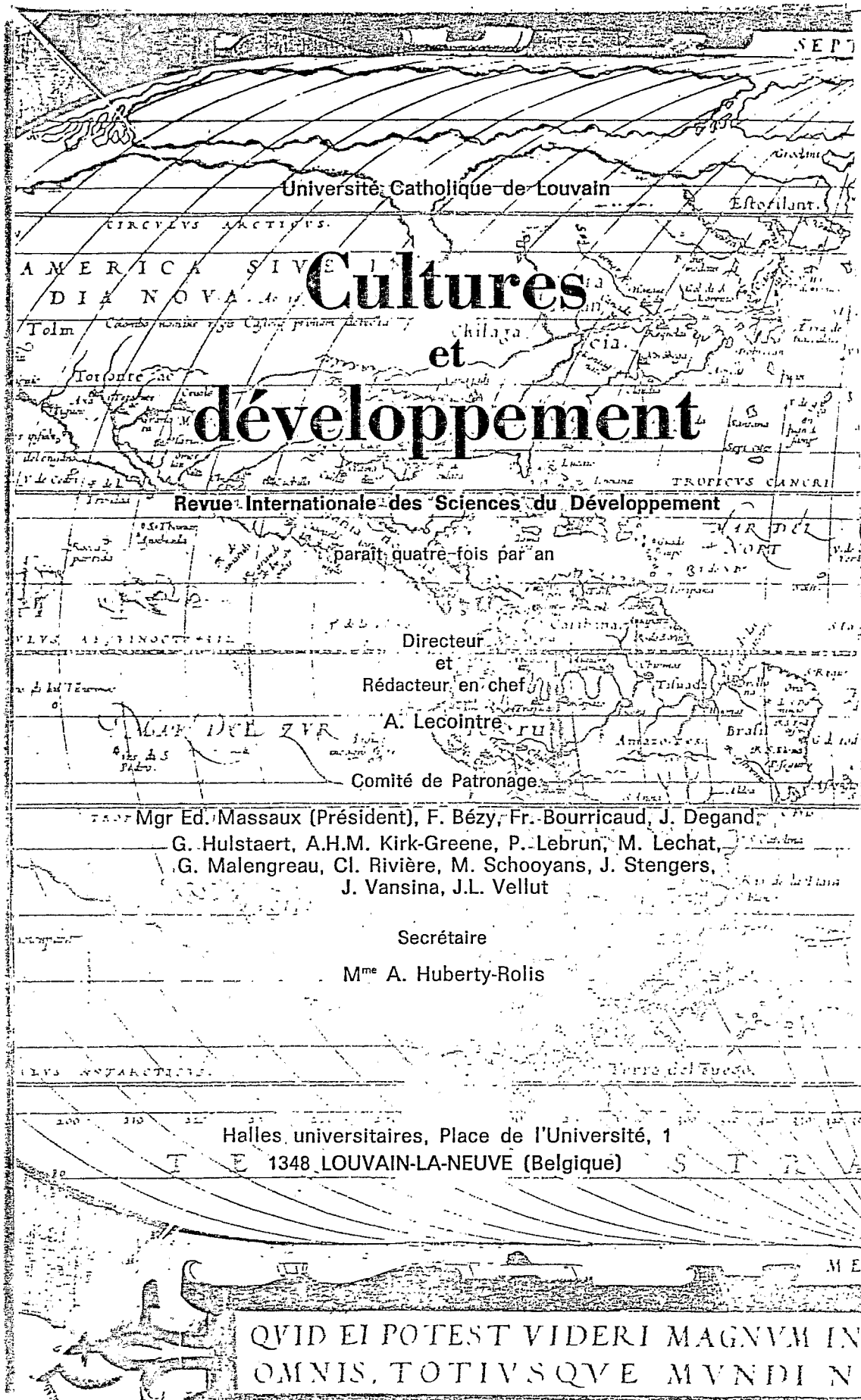
dimension diachronique ⁵⁴. A défaut, des enquêtes à passages répétés seraient opportunes. Enfin le sort des opérations de développement lancées naguère par l'administration coloniale semble être riche d'enseignement bien que se situant dans un autre contexte économique et politique. En définitive une typologie des opérations de développement doit être une typologie des modes d'articulation de ces dernières avec les sociétés locales.

O.R.S.T.O.M.
Paris

Jean-Claude BARBIER

⁵⁴ Voir, par exemple, l'observation de l'Opération du Mandoul au Tchad par J. MERCOIRET.

1979 -



Université Catholique de Louvain

AMERICA SIVE
DIA NOVA

Cultures

et

développement

Revue Internationale des Sciences du Développement

paraît quatre fois par an

Directeur

et

Rédacteur en chef

A. Lecointre

Comité de Patronage

Mgr Ed. Massaux (Président), F. Bézy, Fr. Bourricaud, J. Degand,

G. Hulstaert, A.H.M. Kirk-Greene, P. Lebrun, M. Lechat,

G. Malengreau, Cl. Rivière, M. Schooyans, J. Stengers,

J. Vansina, J.L. Vellut

Secrétaire

M^{me} A. Huberty-Rolis

Halles universitaires, Place de l'Université, 1

1348 LOUVAIN-LA-NEUVE (Belgique)

QVIV EI POTEST VIDERI MAGNVM IN
OMNIS. TOTIVS QVE MVNDI NO

Vol. XI, n° 3, 1979

B3557